



Donc , le Roi après avoir acheté ces terres en a fait don à la Commanderie de Chevru, qui n'allait pas tarder à croître, et, un siècle plus tard, en 1489, les "terres de la grange Jean de Reims dépendante de l'Hopital de Rigny" se montent à "149 arpens et les prés à 2 arpens 3 quartiers" 1).

Notons avant de poursuivre, que la grange porte le nom d'un personnage qui semble avoir existé. Jean de Reims et sa femme Agnès auraient donné à l'Abbaye de Pont-aux-Dames, 10 muids (2) de vin à percevoir sur les vignes de Guérard à leur décès, 5 muids au décès du premier, et les 5 derniers au décès du second (3).

La Commanderie de Chevru ne se contenta pas de prendre possession de terres et de les louer, elle allait donner un élan économique et de ce fait probablement démographique à Hautefeuille, que nous verrons se préciser au XVIIe siècle.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner que Hautefeuille se trouve au centre d'une région très dévastée par la guerre de cent ans, comme le montre une carte sur les "ruines de la région parisienne aux environs de 1460". (4) (planche VI) Guy FOURQUIN écrit que "*l'on n'a trouvé personne qui veuille louer four de Crévecoeur en Brie et celui de Hautefeuille est "ars" ce qui signifie qu'il a été incendié. Hautefeuille a du durement ressentir les ravages de cette période comme toute la Brie, citons Guy FOURQUIN une nouvelle fois pour résumer la situation "Le plat pays a spécialement souffert tout autour de Meaux et de Melun, deux centres où la guerre avait fait rage avec une violence et une durée exceptionnelles, ainsi que dans toute la Brie. Si les seigneurs en tirent moins de ressources qu'avant 1348, la cause en est bien moins le mauvais vouloir des tenanciers que leur pauvreté ou la disparition d'une partie d'entre eux"*.

Nous ne savons pas grand chose sur les habitants de Hautefeuille à cette époque, et nous n'avons guère de renseignements précis mais nous savons que ses terres intéressent beaucoup et que l'agriculture s'y développe avec la culture de blé et d'avoine et aussi de l'élevage puisqu'il y a des prés. La proche forêt est une source de revenus et les habitants de Hautefeuille doivent travailler à la coupe de bois, à certaines périodes.

Nous n'allons donc avoir de renseignements précis qu'à partir du XVIIe siècle et grâce aux documents provenant de la Commanderie de Chevru qui allait tendre à prendre de plus en plus d'importance dans la vie du Village.

---

(1) cf. inventaire des titres de la Commanderie, 1750  
document H 694 Archives Départementales de Seine & Marne.

(2) Muid : mesure de quantité.

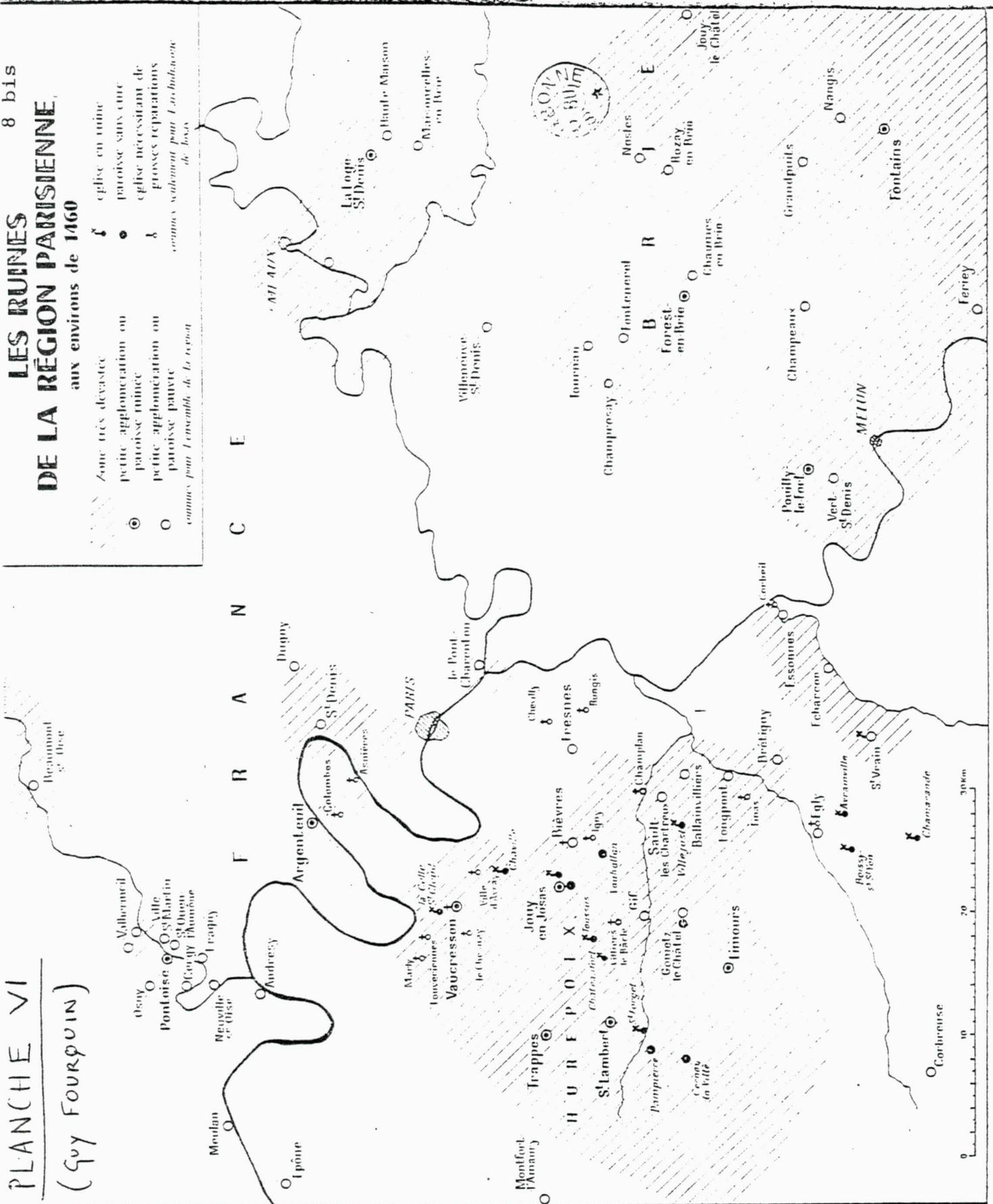
(3) Archives Départementales de Seine & Marne, Collection LHUILLIER dossier Guérard.

(4) Guy FOURQUIN : les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Age, Paris 1964.

# PLANCHE VI (Guy FOURQUIN)

## LES RUINES DE LA RÉGION PARISIENNE aux environs de 1460

- Zone très dévastée
- petite agglomération ou paroisse ruinée
- petite agglomération ou paroisse pauvre
- église en ruine
- paroisse sans cure
- église nécessitant de grosses réparations
- communes vulgairement pour l'habitation de bois
- communes pour l'ensemble de la région



## HAUTEFEUILLE - VILLAGE D'ANCIEN REGIME

Nous allons essayer de décrire les principaux aspects de la vie du village pendant ce que l'on appelle l'Ancien Régime, c'est à dire une période allant approximativement du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au début de la Révolution Française de 1789.

Nous verrons tout d'abord à quoi l'on peut attribuer l'extension relative du village de Hautefeuille ; nous verrons aussi Hautefeuille dans son cadre ecclésiastique et dans son cadre seigneurial.

A travers cela nous essayerons de dégager une image de la vie villageoise et de connaître quelques habitants. Nous nous attachons enfin à voir quels furent les différents et nombreux seigneurs de Hautefeuille et seigneurs des Tournelles.

### I - L'extension de Hautefeuille

-----

- Hautefeuille, comme beaucoup de villages briards, s'est très certainement étendu et a accru le nombre de ses habitants dans le cadre du défrichement accompagné de peuplement nouveau des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, qui s'est traduit par l'établissement de nombreuses villes neuves dans ce qui est l'actuel département de Seine et Marne. (Planche VI)

Mais en ce qui concerne Hautefeuille, nous pouvons penser que son extension a aussi d'autres causes et pour les examiner nous devons étudier le rôle de la Commanderie de Chevru dans ce domaine.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que la commanderie de Chevru obtint des terres sur le territoire de Hautefeuille en Mars 1330, et leurs possession allèrent en s'accroissant puisqu'en 1489 les terres de la grange Jean de Reims étaient passées de 80 arpents à 149 arpents.

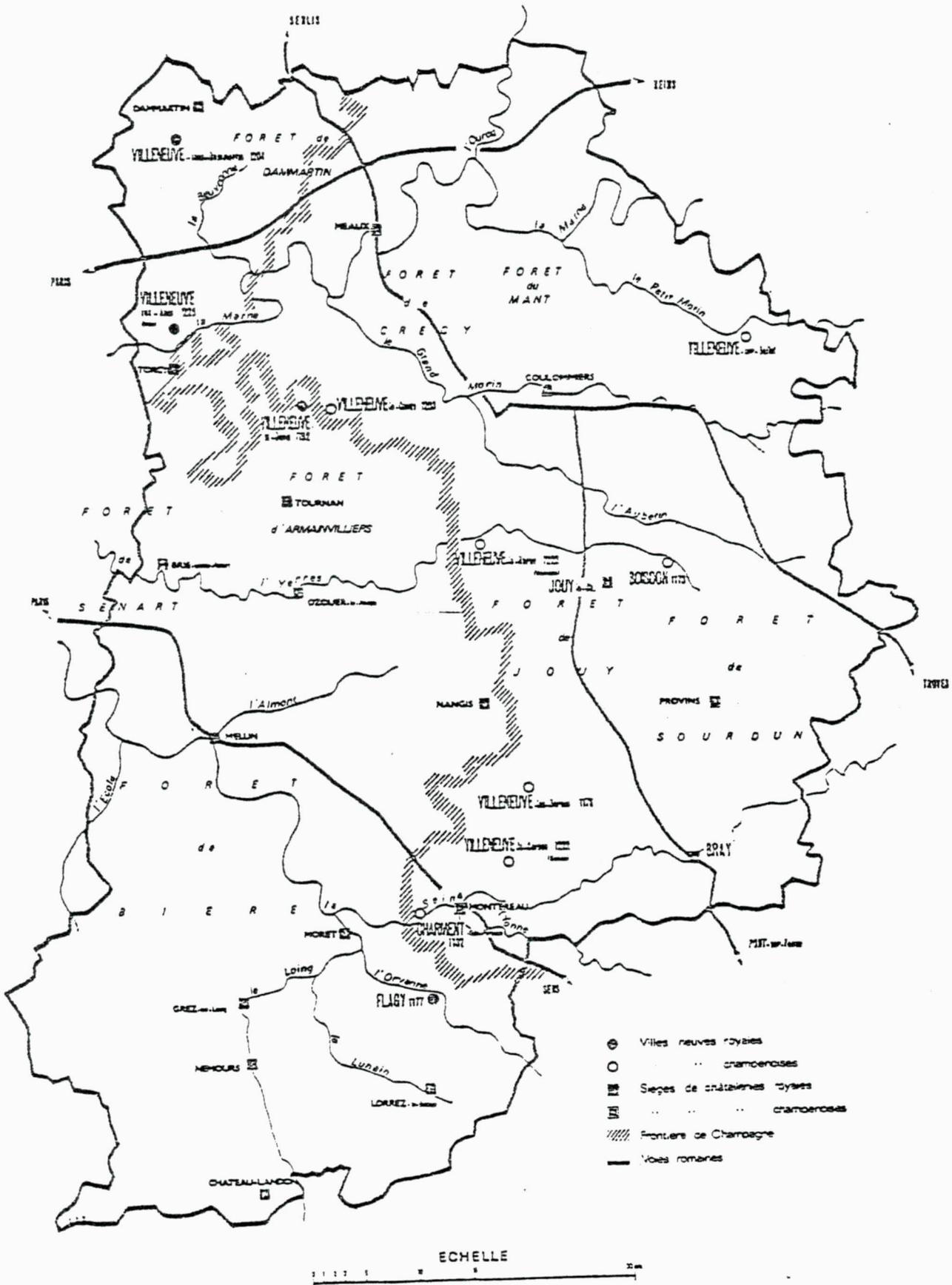
- Nous allons voir maintenant comment dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, la commanderie de Chevru a voulu donner un essor à Hautefeuille au niveau de l'habitat. (1)

.../...

---

(1) cf. Inventaire des titres de la Commanderie, 1750  
document H 694 Archives Départementales de Seine et Marne.

VILLES NEUVES ETABLIES AUX XII<sup>e</sup> ET XIII<sup>e</sup> SIECLES EN SEINE-ET-MARNE



En 1506, par un bail emphytéotique de 99 ans, un nommé Jacques du Mesnil, laboureur (1) au lieu dit la grange Jean de Reims " *Contenant avec l'accin (2) 51 arpens* " a donc l'usage de cette terre qu'il doit cultiver, mais la commanderie pose certaines conditions à cela : il doit, entre autres " *au jour de Saint André* ", c'est à dire le 30 Novembre " *18 Septiers de blé froment* ", mais le plus important est que celui-ci, comme condition première, " *a la charge de bâtir une maison, grange, étable sur le dit accin contenant un arpen* " .

A travers cet exemple, nous voyons la Commanderie de Chevru influencer pour que l'habitat de Hautefeuille soit plus important.

Cette mesure s'intensifia puisqu'en 1508 par un " *bail à trois vies* " pour un laboureur nommé Jean Guillaume qui, par ce bail, remplace Jacques du Mesnil à la grange Jean de Reims où il y a désormais " *une cour, maison, jardin .....contenant 1 arpen* " et il lui reste 50 arpents de terre à cultiver mais comme condition il a " *charge de bâtir sur ledit accin 2 bouges (3) de grange et étable* " .

La même année, par un autre bail à trois vies, le laboureur Jean Vion (4) qui a l'usage de 17 arpents de terre doit faire bâtir une maison. Cette même année encore nous retrouvons Jacques Dumesnil qui se contente de 12 arpents " *en une pièce* " et qui doit construire deux bouges de maison.

La commanderie de Chevru, à travers ces différents baux, voulait très certainement faire évoluer l'habitat à Hautefeuille ce qui devait pousser les laboureurs à s'installer sur les terres qu'ils travaillaient à Hautefeuille et de ce fait, nous pouvons penser qu'à partir de 1508, ces mesures ont permis à Hautefeuille de s'étendre et d'accueillir un peu plus d'habitants.

.../...

---

(1) Le laboureur le plus souvent, exploite les terres labourables avec son propre train de culture, il possède au moins en propre une charrue.

(2) l'accin : espace de terre formant un enclos ; terrasse.

(3) Bouge : salle de devant d'une maison.

(4) Il est à noter que nous trouverons à Hautefeuille jusqu'à la fin du XIXe siècle des nommés Vion.